

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration  
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n<sup>o</sup> 34, et Place de la Bourse, n<sup>o</sup> 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

## La question budgétaire

Bien que la session parlementaire soit prorogée et que les échos du Luxembourg et du Palais-Bourbon restent aussi muets que certains membres du parlement qui estiment, sans doute, qu'il vaut mieux garder un silence prudent que de débiter des inepties à la tribune, ce en quoi d'ailleurs, ils ont parfaitement raison, nous pensons qu'il n'est peut-être pas inutile de revenir sur certaines questions qui intéressent plus particulièrement le pays.

Tous les bons patriotes, tous ceux qui ont souci de la grandeur et de la puissance de la patrie française, se préoccupent de notre situation financière. Cela vaut beaucoup mieux que de prendre partie pour tel ou tel groupe, que d'épouser les opinions de tel ou tel chef de file, qui ne sont mus par d'autre mobile que leur ambition personnelle. L'intérêt de la France est bien le dernier de leurs soucis ; ils l'ont assez souvent prouvé par leur conduite, pour que l'on n'en puisse douter.

La commission du budget a, comme on sait, renouvelé son bail et elle s'occupe de l'examen des divers chapitres de notre loi de finances qui en contient beaucoup trop, car tous ces chapitres coûtent cher aux contribuables.

Le projet de budget pour 1900, calqué sur celui de 1899 consacre une dépense totale de 3 500.341.124 francs, avec une augmentation de 31 millions dont 12 millions ajoutés en 1900 pour la guerre et 9 millions pour la marine.

Pourquoi cette augmentation de 31 millions ! alors que tout le monde, même dans le monde parlementaire, est unanime à reconnaître que notre budget des dépenses est trop élevé et qu'il est absolument urgent de réaliser des économies.

Un budget des dépenses de plus de trois milliards et demi, pour une nation de 38 millions de citoyens, cela est énorme, exorbitant, anormal.

Nous savons bien que l'on répondra à cela que c'est l'armée qui nous coûte cher. Oui, sans doute, puisqu'elle nous coûte un milliard chaque année ; mais en dehors de ce milliard nous dépensons encore plus de deux milliards et demi, alors qu'il y a 40 ans, les dépenses totales, y compris celles consacrées à l'armée, ne dépassaient pas le chiffre de un milliard et demi. Et cependant la population de la France était à peu près à cette époque ce qu'elle est aujourd'hui.

Ce qui a augmenté, c'est le nombre de ceux qui émargent au budget de l'Etat, c'est-à-dire des fonctionnaires de tous ordres, des pensionnés, des parasites qui vivent aux dépens de la collectivité.

Le nombre trop considérable de ces fonctionnaires, pensionnés, sinécristes et parasites qui ne produisent rien et vivent aux dépens du pays, voilà la plaie qui nous ronge, nous appauvrit, nous anémie.

Il n'est pas besoin d'être un profond économiste pour comprendre qu'il doit en être fatalement ainsi.

Il y a plus de deux mille ans que le

philosophe chinois Confucius a exprimé cette vérité.

« Il y a, dit-il, un grand principe pour accroître les revenus de l'Etat :

« Que ceux qui produisent ces revenus « soient nombreux et ceux qui les dissipent « en petit nombre ; que ceux qui les font « croître par leur travail se donnent beaucoup de peine et ceux qui les consomment « le fassent avec modération ; alors, de cette « manière, les revenus seront toujours suffisants. »

C'est très juste, mais, malheureusement, nous faisons précisément le contraire, notre budget des dépenses de 3 milliards et demi en est la preuve manifeste.

Quand donc nos gouvernants se décideront-ils à mettre en pratique le principe préconisé par le grand philosophe chinois !  
C. R.

## L'affaire Dreyfus

### Le Bordereau

Le *Matin* qui, il y a six semaines, reproduisait la déclaration d'Esterhazy, affirmant qu'il était l'auteur du bordereau de 1894, nous apporte aujourd'hui de nouvelles révélations, dans lesquelles l'ex-commandant prétend expliquer :

1<sup>o</sup> Pourquoi le bordereau a été écrit ;  
2<sup>o</sup> Comment on a pensé à l'attribuer à Dreyfus ;

3<sup>o</sup> Par quels moyens on a réussi à laisser croire au conseil de guerre qui a jugé Esterhazy que celui-ci n'était pour rien dans la confection du bordereau accusateur.

### Le dossier secret

Le *Figaro* enregistre le bruit que toutes les pièces du dossier secret, sans exception, seront communiquées au conseil de guerre de Rennes et lues en audience. Il rappelle, au sujet de ces documents particuliers, la thèse très catégorique et très nette du capitaine Cuignet, qui a été le porte-parole du ministre de la guerre, c'est-à-dire de l'armée, devant la Cour de cassation. Le dossier secret, auquel il n'ajoutait qu'une importance relative, ne venait, d'après lui, qu'en troisième ligne dans l'ordre des charges qui lui paraissaient établir la culpabilité du capitaine Dreyfus. La charge la plus forte résidait pour lui dans les aveux confiés au capitaine Lebrun-Renaud.

En seconde ligne venait la discussion technique du bordereau.

En dernier lieu, enfin, le dossier secret qu'il a communiqué à la Cour sans restriction et sans réserve, en affirmant sur l'honneur que « tout y était ».

Ce fameux dossier secret était divisé par le capitaine Cuignet lui-même en trois parties singulièrement déconcertantes pour ceux qui s'imaginaient y trouver les preuves irréfutables de la condamnation de 1894 : la première partie renferme les pièces se rapportant directement à l'affaire Dreyfus. La seconde renferme les pièces qui n'ont avec les pièces de la première partie qu'un intérêt de rapprochement. La troisième renferme les pièces fausses ou suspectes. Les deux premières parties du dossier secret, la Cour de cassation les a retenues, examinées, discutées d'abord avec le capitaine Cuignet, « et, dit le *Figaro*, nous les avons intégralement données en publiant l'enquête même de la Cour. Tout le monde les connaît et tout le monde les retrouvera de nouveau complètement dans les discussions du conseil de guerre

qui va se réunir à Rennes le mois prochain. »

« Mais ajoute le *Figaro*, quant à la troisième partie. — uniquement et exclusivement, composée de faux. — la Cour de cassation l'a jugée indigne d'être retenue, d'être livrée à la lumière des débats. »

### Le « Cher Commandant »

Esterhazy paraît, disparaît, réparaît ; ce « cher commandant » est comme un Hanlon-Lee, et dussions-nous lui manquer de respect, quoiqu'il appartienne à l'armée, écrit le *Petit Bleu*, nous n'avons qu'une confiance très limitée dans ses confidences. Il a eu tant d'opinions successives que nous nous perdons un peu dans les contradictions de ses récits ; et cet ancien enfant chéri des nationalistes est si violent contre les généraux de Boisdeffre et Gonse, contre le colonel du Paty, contre le général Billot, contre le général Mercier, contre M. Cavaignac, contre tous les ministres de la guerre que la lettre de M. Zola, « J'accuse », paraît un peu pâle à côté du réquisitoire qui a paru dans le *Matin*.

Il ne faut donc pas attacher une grande importance aux papiers du « cher commandant ». On ne peut les mentionner qu'à titre de curiosité. M. Esterhazy aime volontiers à se poser en victime, en avouant des actes coupables qui lui auraient été prescrits ; il raconte, avec une tranquille insouciance, que le bordereau a été fabriqué ; il approuve même ce faux, puisqu'il en serait l'auteur.

Mais où il dépasse peut-être la mesure, c'est que, d'après ses aveux, M. le général de Boisdeffre et M. le général Gonse auraient su, en octobre 1897, que le bordereau était de sa main. Le commandant va peut-être un peu loin, car une accusation aussi nette justifierait la colère de M. Déroulède d'avoir été aussi cruellement trompé.

Ce qui nous paraît plus sérieux, en même temps que plus judicieux, dans le réquisitoire de M. Esterhazy, ce sont ses railleries sur les experts, qu'il appelle « des personnages funambulesques ». Il a dû, évidemment, s'amuser fort de la naïveté des experts, puisqu'il était le fabricant du bordereau, et qu'il les voyait s'escrimer pour démontrer que Dreyfus avait écrit le papier. Il peut donc plaisanter « Bertillon et ses bastions, Couard avec ses galurins terrifiants, déployant tout à coup l'étendard de Jeanne Hachette ».

Tout cela peut paraître bien amusant, mais c'est fort triste, s'il est vrai qu'on se soit aussi cyniquement moqué de ce pays.

## QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT

### Vote du projet de loi modifiant l'article 1384

Avant de partir en vacances le Sénat et la Chambre des députés ont voté la loi qui abroge l'article 1384.

En voici le texte :

Article 1<sup>er</sup>. — La disposition suivante est ajoutée au dernier alinéa de l'article 1384 du Code civil :

« Toutefois, la responsabilité civile de l'Etat est substituée à celle des membres de l'enseignement public. »

Art. 2. — L'action en responsabilité contre l'Etat, dans le cas prévu par la présente loi, sera portée devant le tribunal civil ou le juge de paix du lieu où le dommage aura été causé et dirigée contre le préfet du département. »

Nous sommes heureux de voir que les efforts de la presse pédagogique, des Conseils départementaux, des Amicales etc.... ont enfin reçu satisfaction.

## INFORMATIONS

### La promotion Marchand

La promotion de Bourbaki a baptisé il y a trois jours, à Saint-Cyr-l'École, ses recrues, à deux heures et demie de l'après-midi.

La cérémonie a eu lieu au champ de manœuvres, sous la présidence du général Maillard, ayant à ses côtés un grand nombre de généraux, l'aumônier, ainsi que le commandant Marchand et les officiers de la mission, capitaine Baratier, docteur Émilie, enseigne de vaisseau Dyé.

Tous les nouveaux élèves s'étant réunis au centre et ayant mis genou à terre, un ancien, monté sur un affût de canon, leur a tracé en quelques mots brefs leurs devoirs, les a exhortés à suivre les traces de leurs anciens et celles glorieuses et récentes du commandant Marchand.

Faisant allusion à l'œuvre de la mission, il a ajouté : « Nous gardons l'honneur, en rendant la conquête ».

Il a ensuite prié le général commandant l'école de vouloir bien donner à la promotion des recrues le nom choisi par les anciens.

Le général Maillard, d'une voix vibrante, a déclaré alors que la nouvelle promotion se nommerait la « promotion Marchand ».

Aussitôt, au milieu de joyeuses acclamations, anciens et nouveaux, désormais sur le même pied, se sont donnés l'accolade.

Des exercices d'équitation et de gymnastique des plus pittoresques ont suivi ; puis une revue des faits de l'année, jouée par les élèves, a terminé la fête, en présence d'une très brillante assistance.

### Grâces et Commutations

A l'occasion de la Fête nationale, le Président de la République a, par plusieurs décrets rendus sur la proposition du ministre de la guerre, accordé des grâces ou réductions de peines à 895 condamnés détenus dans divers établissements pénitentiaires militaires ou civils, en vertu de jugements prononcés contre eux par des conseils de guerre.

### Don de M. Loubet

M. Loubet a fait parvenir à M. Marcel Prévost, président de la Société des gens des lettres, une somme de 500 fr. qui constituera cette année un prix littéraire que décernera la Société à un de ses membres.

### Le cas de M. Syveton

Le conseil académique de Paris, présidé par M. Gréard, vice-recteur, a rendu dans l'affaire Syveton, professeur au lycée de Reims, trésorier de la Ligue de la Patrie française, le jugement suivant :

« Oui, M. Syveton en ses explications et M. Chenu, avocat, en sa plaidoirie et ses conclusions ;

» En ce qui concerne les conclusions de M. Chenu ;

» Attendu qu'il n'appartient pas au conseil de statuer sur l'acte administratif qui a mis fin au congé de M. Syveton ;

» Pour le surplus, attendu :

1<sup>o</sup> Que M. Syveton, au cours de ses classes, a critiqué l'acte administratif qui l'avait invité à reprendre ses fonctions ;

2<sup>o</sup> Qu'il a fait des lectures accompagnées de commentaires touchant à la polémique soulevée par la fondation de la Ligue de la Patrie française ;

3<sup>o</sup> Qu'il a ainsi surexcité l'esprit de ses élèves au point de jeter l'un d'eux dans une discussion de presse ;

4<sup>o</sup> Qu'après avoir reconnu l'exactitude

de ces faits il a déclaré qu'il ne croyait pas avoir excédé son droit de professeur, qu'il avait mûrement réfléchi avant d'agir ou de parler, qu'il était résolu à poursuivre sa propagande dans la pratique de ses fonctions ;

Qu'en conséquence, il a manqué gravement et sciemment à ses devoirs professionnels : d'une part en critiquant devant ses élèves l'autorité à laquelle il est subordonné, d'autre part en introduisant dans son enseignement des éléments de polémique et de discussion passionnée, contrairement aux règlements, qui font une loi aux professeurs de l'enseignement secondaire de respecter par leur neutralité absolue les croyances, les convictions ou les opinions, qui peuvent être diverses chez les familles qui confient leurs enfants à l'Université.

Tenant compte à M. Syveton de ses antécédents ;

Après en avoir délibéré, à une majorité supérieure aux deux tiers des suffrages sur un nombre de votants dépassant la moitié plus un des membres du Conseil, prononce contre M. Syveton la peine de la suspension pendant un an et un jour, avec traitement annuel de 100 fr.

Ordonne l'exécution provisoire du jugement nonobstant appel.

CHRONIQUE LOCALE

Cours d'adultes

Récompenses pour 1898-1899. — Distinctions honorifiques.

Par arrêté du 7 juillet 1899, accordant des distinctions honorifiques aux instituteurs et aux institutrices publics, pour l'enseignement des adultes et des adolescents, M. Bach, instituteur à Concots, est nommé officier d'Académie.

Prix spéciaux. — Par arrêté du 7 juillet 1899, les récompenses ci-dessous énumérées sont accordées aux instituteurs et aux institutrices publics du département du Lot, dont les noms suivent :

Médaille d'argent avec prime de 75 fr., M. Achille d'Arzac, instituteur à Concorès.

Médailles de bronze avec primes de 50 fr. ; MM. Urbain-Jean-Louis Vidal, instituteur à Cahors ; Jean David, instituteur à Beaugard ; Louis Ma-bou, instituteur à Lunan ; Armand Elie Monrigal, instituteur à Bouysou ; M<sup>me</sup> Léontine Carrière, institutrice à Souceyrac ; M. Elie Louis-Baptiste Gizard, instituteur à Cazals.

Dons de livres : MM. Denis Estardié, instituteur à Goujonac ; Casimir Destruel, instituteur à Lacapelle-Marival ; Alexandre Nouella, instituteur à Saint-Sauveur-la-Valée ; J.-Baptiste Gipoulou, instituteur à Prayssac ; Mlle Victorine Padirac, institutrice à Fajoles.

Par arrêté du 7 juillet 1899, les récompenses ci-dessous énumérées sont accordées aux personnes dont les noms suivent, qui n'appartiennent pas à l'enseignement pour services rendus aux cours d'adultes et d'adolescents, ou pour participation aux œuvres complémentaires de l'école :

Médaille de vermeil, M. Félix Bousquet, vétérinaire à Concots.

Médaille d'argent, M. Joseph Couzy, aide des postes à Concots.

Médaille de bronze, M. Charles Calmeilles, docteur-médecin, maire de Cazals.

Médaille d'honneur

A l'occasion de la Fête Nationale et par arrêté du ministre de l'Agriculture, en date du 17 juillet, une médaille d'honneur agricole a été décernée à M. Baptiste Vermeil, chez Mme veuve Lacroix, à Labastide-du-Haut-Mont.

Postes et télégraphes

Un concours pour l'admission au Surnuméraire des Postes et des Télégraphes aura lieu lundi 21 et mardi 22 août 1899.

Peuvent y prendre part, les jeunes gens âgés de 17 ans au moins et de 25 ans au plus, au 1<sup>er</sup> janvier 1899, sans infirmités, ayant une taille de 1<sup>m</sup> 54 au minimum.

Par exception, peuvent concourir après 25 ans, et jusqu'à 28 ans, les candidats qui justifient de trois années au moins de présence sous les drapeaux.

Pour les candidats comptant moins de trois années de service dans l'armée et plus de 25 ans d'âge, la limite d'âge est reculée d'une durée égale à celle des services.

Les candidats devront se présenter en

personne et sans retard au Directeur des Postes et des Télégraphes de leur département, chargé de l'instruction des candidatures.

La liste sera close le 5 août.

CAHORS

Lycée Gambetta  
BACCALAURÉATS

Notre lycée vient de remporter un fort beau résultat aux examens de fin d'année.

Voici quels sont, aujourd'hui, les résultats connus des examens écrits :

ADMISSIBLES

1<sup>o</sup> En mathématiques élémentaires (3 sur 4)

Carles Gabriel,  
Coly Raymond,  
Hébrard William.

2<sup>o</sup> En seconde moderne (8 sur 10)

Bourdiol Aubin.  
Carriol Gaston.  
Conquet Léonce.  
Gambert Georges.  
Grelet Pierre.  
Despeyroux Louis.  
Pomié Auguste.  
Trioullier Emile.

3<sup>o</sup> En philosophie (9 sur 9)

Aillet Fernand.  
Bach Alcide.  
Bru Théophile.  
Blanchard Urbain.  
Cangardel Henri.  
Jardel Amédée.  
Poujet Ludovic.  
Jubin Maurice.  
Séryès Pierre.

Les résultats pour la rhétorique ne sont pas encore connus.

\* \* \*

Nous sommes heureux de féliciter chaleureusement les heureux candidats et leurs excellents professeurs.

Nous sera-t-il permis de signaler d'une manière plus particulière le succès des élèves de philosophie ? Au reste, cette mention spéciale est presque superflue, l'éminent professeur de philosophie obtenant chaque année un succès complet. Insister serait donc inutile.

Ces résultats font grand honneur à notre établissement universitaire, dirigé avec tant de zèle et d'autorité par M. Fournier, et une fois encore nous adressons nos meilleures félicitations à tous, maîtres et élèves.

Examen du brevet supérieur

18 aspirantes se sont présentées : Savoir : 9 élèves de l'école normale, 7 du collège de jeunes filles de Cahors et 2 appartenant à l'enseignement privé.

Sur ce nombre, 12 déclarées admissibles, sont définitivement reçues, savoir :

MM<sup>les</sup>  
Caminade Jeanne, de Cahors ;  
Darnis Clara, de Montfaucon ;  
Decros Marguerite, de Gramat ;  
Lémozy Adélaïde, de Cras ;  
Lugol Marie, de St-Germain ;  
Mercier Charlotte, de Paris ;  
Méry Marceline, de Thègra ;  
Niocel Lucie, de Dax ;  
Estival Sarha, de Prendeignes ;  
Muxart Marie, de Cahors ;  
Pauvès Marguerite, de Millau ;  
Salgues Alberte, de Ruyres ;  
Les 8 premières sont de l'école normale, les 4 autres du collège de jeunes filles.

Aux courses de Gramat

Le cheval *Arabian*, appartenant à M. Biergeon, de Cahors, qui a remporté le premier prix à la course au « trot attelé » dimanche dernier aux courses de Gramat, a enlevé victorieusement le lendemain le premier prix dans la course « au trot monté » (Prix du Conseil général du Lot).

Nos félicitations à M. Biergeon.

Adjudication

Le 5 août 1899, à deux heures du soir, il sera procédé, à Cahors, dans une des salles de l'hospice, par la commission administrative de cet établissement, à l'adjudication, au rabais, par voie de soumissions cachetées, et par lots, des travaux de reconstruction de l'hôpital-hospice de Cahors.

Le projet des travaux et le cahier des

charges sont déposés à l'économat de l'hospice où on pourra en prendre connaissance tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à midi et de deux heures à cinq heures.

Conférences de M. Le Bret

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. Le Bret a recueilli, dans un volume qui a pour titre *Réformations inaugurales*, les principaux passages de ses conférences, ceux qui ont paru le plus intéresser l'auditoire.

Ce volume in-8<sup>o</sup>, d'un format élégant et d'une impression soignée, vient de paraître à l'imprimerie du *Journal du Lot*.

Comme le chiffre du tirage est restreint nous ne saurions trop engager ceux qui désirent fixer leurs souvenirs et ceux qui n'ont pu assister à toutes ces conférences, à se le procurer sans retard.

Le prix de l'ouvrage est de 2 francs.

Arrestation

Mardi dernier, la police de notre ville a mis en état d'arrestation pour vagabondage le nommé Marie-Jean Ley, né à Farget, arrondissement de Tulle (Corrèze).

Cet individu qui a déjà plusieurs condamnations à son actif pour mendicité et vagabondage a été mis à la disposition de M. le Procureur de la République qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

Suicide

Hier soir, vers 8 heures et demie, le nommé Vitrac Eugène, âgé de 42 ans, pensionnaire de l'hospice, alcoolique invétéré, était sorti en ville et, selon son habitude, était rentré en état d'ébriété. Il dina tout en cherchant dispute à ses camarades, à un moment donné il sortit rapidement de l'hôpital et se dirigea vers le pont Valentré en disant « je vais me noyer ». En effet il s'est jeté dans le Lot en amont du pont, avant qu'on ait pu l'en empêcher.

La police prévenue, s'est immédiatement rendue sur les lieux et avec l'aide de M. Grelet, mécanicien au Château d'eau et du personnel de l'hospice, le corps du malheureux a été retiré de l'eau vers 10 heures et transporté à l'hôpital.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 18 au 20 juillet 1899

Naissance

Lafeuille, René-Henri-Basile, rue de la Gare, 7.

Boissières Yvonne-Suzanne-Lucette, rue du four Sainte-Barbe, 6.

Décès

Bican, Marc, cultivateur, 93 ans, à Bégoux.  
Desprès, Gabrielle, sans profession, 17 ans, célibataire, couvent du Refuge, cours de la Chartreuse.

Arrondissement de Cahors

MONTCABRIER. — Foire. — Peu d'affaires sur les bœufs et sur les moutons.

Jeunes porcs de 25 à 40 fr. l'un, autres porcs de 35 à 55 fr. l'un. Veaux de 75 à 80 centimes le kil. poids vif.

Poules de 4 à 4, 50 la paire. Poulets de 2 à 3 fr. la paire. Canards de 3 à 5 fr. la paire. Œufs 45 centimes la douzaine.

PRAYSSAC. — Peu d'affaires sur les bœufs et bas prix.

Moutons gras de 75 à 80 centimes le kil., autres moutons et brebis de 12 à 30 fr. l'un.

Jeunes porcs de 25 à 35 fr. l'un, autres porcs de 35 à 55 fr. l'un.

Oies à des prix très élevés. Canards environ 55 centimes la livre. Poules de 4 à 5 fr. la paire. Poulets de 65 à 75 centimes la livre. Lapins environ 30 centimes la livre. Œufs 50 centimes la douzaine.

Choux pour planter de 10 à 20 centimes le 100.

Blé de 12 à 13 fr. les 4/5. Mais 12 fr. les 4/5.

CONCOTS. — Comice agricole. — Dans sa dernière réunion en assemblée générale, le comice agricole des Bas-Plateaux du Quercy a élu pour son président M. Paul Ausset, adjoint au maire, juge de paix à Cahors, en remplacement de M. le docteur Bach, qui, nommé maire de Concots, est de droit vice-président d'honneur.

Concours et banquet. — Le concours annuel d'animaux reproducteurs de la race

ovine des Causses du Lot est définitivement fixé au dimanche 30 juillet

Des affiches apposées dans toutes les communes des cantons de Lalbenque, Limogne et Saint-Géry, donnent le détail des prix et les conditions pour être admis à exposer.

M. le préfet du Lot et MM. les représentants du département ont promis de venir rehausser par leur présence l'éclat de notre grande fête agricole, et, en leur honneur, aura lieu un grand banquet démocratique dont la cotisation est fixée à 3 fr. 50.

On se fait inscrire jusqu'au 26 juillet à Concots, hôtel Andissac.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Conseil d'hygiène. — Le conseil d'hygiène et de salubrité publique se réunit aujourd'hui, à l'hôtel de la sous-préfecture, sous la présidence de M. le Sous-Prefet. Objet de la réunion : Cimetières des Fons et de Puybrun, et autres affaires urgentes.

Subvention. — L'Etat vient d'accorder à la commune de Saint-Félix, près Figeac, une subvention de 9,020 fr. pour aider à la construction d'un groupe scolaire.

Accident. — En travaillant une pièce de bois, M. Baptiste Breil, ébéniste à Leyme, ayant mal dirigé sa hache, s'est fait à la main gauche une entaille profonde. Le médecin de l'asile, appelé de suite, lui a donné ses soins. Il est à craindre que le blessé ne reste estropié.

Arrondissement de Gourdon

LABASTIDE-MURAT. — La foire du mois de juillet a été peu importante et peu mouvementée. Le commerce est enrayé. Le prix des bœufs n'est pas modifié.

Les veaux 0,75 le kilo.  
Les bêtes à laine pour la boucherie, étaient recherchées surtout les jeunes agneaux.

Les porcelets, toujours très chers.  
Les oisons, 2 et 2,50. La volaille jeune, 1 fr la livre. Les œufs 0,60 la douzaine.  
Le blé, de 10 à 12 fr. ; l'avoine, 6 fr.  
Pas d'accidents.

UN PAQUET DE VIEUX FERS A CHEVAL

Ceux qui fabriquent les fusils et les canons exemplifient les arts destructifs. La mort et la dévastation sont leurs compagnons de route indispensables. Ne nous approfondissons pas sur ce triste sujet bien que l'homme soit naturellement un animal batailleur. Les guerres peuvent parfois être nécessaires et même profitables mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'elles ne sont jamais agréables.

Pour moi personnellement, je préfère de beaucoup les choses que produisent les Arts de la Paix et certes notre chère France, quoiqu'en disent les étrangers, en regorge. Cela me remet en mémoire un certain petit village de la Sarthe. Je m'en souviens d'autant plus que je le vis par une belle journée d'été. Sur la place s'élevait d'un côté la boutique du forgeron, et de l'autre, comme pendant, celle du charron.

Devant chacune de ces deux boutiques gisaient pêle-mêle des charrettes, des charrues, etc, le tout ayant besoin d'être réparé. Au-dessus de la porte du forgeron étaient suspendu un gros paquet de fers à cheval en guise d'enseigne.

Les enfants — Oh ! heureux âge ! — s'attardaient devant la forge pour voir voler dans toutes les directions comme des étoiles filantes, les éclaboussures de fer chauffé à blanc que le forgeron faisait en façonnant un fer à cheval à coups de marteau sur son enclume.

L'honnête artisan habitait avec sa femme la petite maison blanche attenante à l'atelier ; lui est fort et vigoureux, comme le veut son rude métier ; quant à elle la digne femme, ce n'est que sur le tard qu'elle a appris à connaître les joies que procure une bonne santé. « Dès ma jeunesse, me dit-elle dans l'entretien que j'eus avec elle, jusque à une époque récente, j'ai toujours été malade. Je souffrais d'une dyspepsie chronique, mal auquel sont sujettes une multitude de femmes. Je mangeais très peu de choses et pourtant cela ne m'empêchait pas d'en souffrir. Mon estomac ne pouvait rien garder, et il m'arriva plus d'une fois de rendre sur-le-champ le peu que je venais de prendre, et je rejetais en même temps beaucoup de bile.

« Je compris alors que j'avais le foie dérangé, mais aucun des nombreux remèdes auxquels j'eus recours ne réussit à me soulager, excepté pour un jour ou deux. Par conséquent mon existence a été un long martyre. Tous ceux qui me connaissent disaient que je souffrirais aussi longtemps que je vivrais. Ma vie ressemblait à un hiver brumeux, froid et interminable.

« Comme je manquais de nourriture, mon sang s'appauvrit et la circulation en devint lente et faible. J'étais continuellement menacée de névralgies et souvent les attaques étaient si vives que j'en perdais la tête. Mon sommeil était ordinairement interrompu et ne me reposait nullement.

Que de fois hélas ! ne me suis-je pas tordue de douleurs dans mon lit pendant que tout le village était plongé dans un profond sommeil !

« Les médecins assurèrent qu'ils pourraient diminuer de temps en temps les symptômes, mais ils ne me donnèrent aucun espoir de guérison. C'était une bien triste perspective qui me plongeait dans le désespoir. »

« L'heure la plus obscure de la nuit est celle que précède l'aurore, et Dieu soit loué, il en fut ainsi pour moi. Un jour une de mes sœurs qui demeura loin d'ici, vint me voir, et me supplia de laisser de côté tous les autres remèdes pour ne prendre que la Tisane américaine des Shakers, m'assurant qu'elle connaissait une dame qui, encore plus dangereusement malade que moi, en avait pourtant été guérie. »

« L'heure la plus obscure de la nuit est celle que précède l'aurore, et Dieu soit loué, il en fut ainsi pour moi. Un jour une de mes sœurs qui demeura loin d'ici, vint me voir, et me supplia de laisser de côté tous les autres remèdes pour ne prendre que la Tisane américaine des Shakers, m'assurant qu'elle connaissait une dame qui, encore plus dangereusement malade que moi, en avait pourtant été guérie. »

« L'heure la plus obscure de la nuit est celle que précède l'aurore, et Dieu soit loué, il en fut ainsi pour moi. Un jour une de mes sœurs qui demeura loin d'ici, vint me voir, et me supplia de laisser de côté tous les autres remèdes pour ne prendre que la Tisane américaine des Shakers, m'assurant qu'elle connaissait une dame qui, encore plus dangereusement malade que moi, en avait pourtant été guérie. »

BULLETIN FINANCIER

L'appréhension d'une nouvelle élévation du taux de l'escompte à Londres a provoqué des offres assez suivies sur nos rentes, ce qui n'a pas permis de conserver les cours acquis.

Notre 3 0/0 reste à 101 après 101,25 au début; le 3 1/2 0/0 recule de 102,70 à 102,55, l'amortissable cote 100,20 dernier cours.

La baisse de nos fonds publics n'a pas influencé la tenue de nos sociétés de Crédit qui demeurent très fermes. La Banque de France est à 4,040.

Le Comptoir National d'Escompte se traite à 616, le Crédit Lyonnais à 958 et la Société Générale à 598.

La Banque spéciale des valeurs industrielles cote 85.

Le Lyon clôture à 1,868, l'Orléans à 1,720. Le Suez s'inscrit à 3 598.

L'Extérieure finit à 59,90 après 60,15 au début, l'Italien est à 93,20, le Portugais à 25,10, le Russe 4 0/0 consolidé à 101,40, le 3 0/0 1891 à 90,20; le Turc D se traite à 23,05 et la Banque Ottomane à 554.

Bibliographie

Société Nationale d'Encouragement au Bien

La distribution des récompenses de la Société d'Encouragement au Bien a été cette année particulièrement brillante. Plus de deux cents récompenses ont été décernées et parmi celles-ci, une couronne civique a été donnée à l'héroïque commandant Marchand, le glorieux explorateur, et une Médaille d'or spéciale, à M<sup>me</sup> Emmeline

Raymond, la directrice de la Mode Illustrée, qui, depuis quarante années n'a cessé de publier des livres et des articles d'une haute moralité.

« Si la femme n'a en main que l'arme frêle empruntée à l'aile du cygne, vous conviendrez que cette plume lui vaut le glaive le mieux trempé. Témoin la vaillante qui, ayant lutté toute sa vie dans des écrits moralisateurs, pour Dieu, le devoir, la patrie, continue, appuyée sur de dignes collaborateurs, forts de son exemple, à servir, chaque semaine, à d'insatiables lectrices modelant leur conduite sur son sens impeccable, cent mille numéros de ce journal de la famille, fondé par les Didot, de cette Mode Illustrée, universellement connue, qu'elle dirige depuis quarante ans et qu'elle signe: Emmeline Raymond. »

« L'Administration du journal la donnera aussi en prime à toute nouvelle abonnée qui la demandera au Gérant, 56, rue Jacob, en se faisant inscrire d'ici à fin octobre. »

« L'Administration du journal la donnera aussi en prime à toute nouvelle abonnée qui la demandera au Gérant, 56, rue Jacob, en se faisant inscrire d'ici à fin octobre. »

LE MONDE ILLUSTRÉ. 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro 2208 du 22 juillet 1899.

GRAVURES. — Armée: Les Soudanais de la Mission Marchand: A la descente du train (Courbevoie). — A la sortie de la gare. — Arrivée à la caserne. — Départ pour la revue. — Sur le terrain de la revue. — A la Tour Eiffel. — Défilé de la Mission Marchand et des Soudanais à la revue du 14 Juillet. — Embarquement des Soudanais pour le feu d'artifice (Courbevoie).

Portraits: Le grand duc Michel Alexandrovitch, nouveau Tsarévitch. — L'amiral Caillaud. — M. Van den Pereboom.

Portraits (Nécrologie): M. Albert Grévy. — Saint-Germain.

Ecole militaire de Saint-Cyr: Le commandant Marchand et les membres de la mission (groupe). Italie: Côme: Incendie de l'exposition d'Electricité: Palais où étaient exposés les objets ayant appartenu à Volta. — La Rotonde centrale. — La Galerie des machines. — La Galerie du Travail.

En Extrême-Orient: Aux Philippines: Les Lignes américaines: Carte de la baie de Manille. — Le port. — Pont de Malabar. — Garde d'un petit port. — Alerte sur la route de Caloccan. — Campement américain. — Les loisirs au camp. — L'artillerie américaine. — Descente du train de Malolos.

Fantaisies illustrées: Les auditions: L'aéroplane. — Genre Sarah-Bernhardt. Cinna. — Hamlet. — Octave-Auguste. — Charles VII. — Mistress Clarkson.

Pays-Bas: La Haye: La Conférence de la Paix à la maison du Bois.

Beaux-Arts: L'Heureux Foyer, tableau de Léon Caille.

TEXTE. — Chroniques: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Les auditions théâtrales, par G. Lenôtre. — Aux Philippines: Les Lignes américaines, par H. Turot. — Incendie de l'exposition de Côme, par H. Lyonnet. — Variétés: Combats d'animaux, par Léon Claretie. — Le nouveau Tsarévitch, par G. Bidarray. — Les Soudanais, par L. de Montarlot. — La Semaine illustrée, par Noël Nozeroy. — Sport, par A. Wimille; etc., etc.

Explication des gravures, Revue comique, Echees, Rébus, Récréations, Memento de la semaine, Sport, Chronique des courses, etc.

Nouvelle illustrée: Le Mariage de Chrétien, par J. Barancy, illustrations de Dedina.

Le numéro: 50 centimes.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Chemin de fer d'Orléans

A partir du 1<sup>er</sup> juillet courant, le train qui partait de Cahors à 6 h. 29 du matin, en part 24 minutes plus tôt afin de le faire correspondre à Libos avec un nouveau train express qui arrive à Agen à 8 h. 39 matin.

En outre, le premier train du matin, venant de Libos, avancé de 8 h. 29 à 7 h 52, part de cette gare après l'arrivée du train, venant d'Agen et du nouveau train express de Périgueux à Agen. Il arrive à Cahors à 9 h. 15 pour correspondre avec le train se dirigeant sur Gourdon, Brives et Paris et qui part de Cahors à 9 h. 24 matin.

Billets d'aller et retour à prix réduits

Pour la Bourboule, le Mont-Dore, Royat et Vic-sur-Cère

Pendant la saison thermale, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, la Compagnie d'Orléans délivre, à toutes les gares de son réseau, pour les stations thermales de La Bourboule, du Mont-Dore, de Royat et de Vic-sur-Cère, des billets aller et retour à prix réduits dont la durée de validité est de 40 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée. Cette durée peut être prolongée de 5 jours, moyennant paiement d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

En outre, du Mont-Dore et de La Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice versa, de Royat à La Bourboule, au Mont-Dore, Royat et Clermont-Ferrand et vice versa

On délivre des billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 3 jours.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après:

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infaillible contre la Gelée printanière et l'Oidium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthraxnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

Belle-Isle en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Bég-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret Guide de la Compagnie, dont l'envoi, gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Evaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Archambault), La Bourboule, le Mont-Dore, Royat, Rocamadour, (Miers), Saint-Eloy (Châteauneuf-les-Bains), Vic-sur-Cère.

RÉDUCTION DE 50 0/0

Pour chaque membre de la famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 Mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prolongée une ou plusieurs fois d'une période de 15 jours, moyennant supplément.

Une brochure intitulée Le Cantal vient d'être mise en vente dans toutes les bibliothèques des gares du réseau d'Orléans au prix de 0 fr. 25.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LES

MASQUES DE SUIE

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

La recherche de l'inconnu

III

LE VIDAME GOBE-MOUCHE

L'orateur esquiva sagement cette ovation. Il prit sous le bras celui qu'il venait d'arracher si miraculeusement à la mort et le poussa dans un cabaret voisin, pendant que la multitude reflua vers les boulevards en rugissant :

— A la lanterne Bertier et Foulon ! Bayrel et Matiffet à la lanterne !

Vaudrillan avait encore la corde au cou.

— Têtebleu ! dit-il à son avocat, tous mes compliments, cher monsieur. Vous avez le talent de Mirabeau. Quoique je fusse placé dans une situation peu agréable pour entendre, je n'ai pas perdu une syllabe de votre plaidoyer ; c'était excellent et magistral. Comment vous nommez-vous ! Appartenez vous au barreau ?

L'autre répondit simplement :

— On m'appelle Pierre Lombard et je suis colporteur.

Le policier enleva prestement la corde qui lui entourait la gorge.

— Et bien, Pierre Lombard, prenez ceci. Je crois que je me souviendrai toujours du service que vous venez de me rendre ; mais si, par impossible, il m'arrivait de l'oublier, mettez-moi sous les yeux cette cravate de chanvre, qui a failli tout à l'heure être la dernière qu'il m'ait été donné de porter, et je jure Dieu que ma vie sera à votre bon plaisir.

A quelques années de là, la veille des massacres de septembre, Vaudrillan, qui était devenu l'un des gens les plus actifs de la commune de Paris, vit entrer chez lui, dans le quartier de l'Arsenal, un homme qui lui présenta une corde

— Gardez-cela, l'ami, fit le policier. Je vous reconnais, vous êtes Pierre Lombard. Ma vie vous appartient. Que faut-il que je fasse ?

— Lisez, répondit le colporteur en lui tendant un billet.

Vaudrillan lut :

« Nous sommes à l'Abbaye, mon père ma fille et moi... Cette fille, c'est la vôtre. »

« Un guichetier, à qui j'ai remis le peu d'argent qui nous restait, s'est chargé de vous faire remettre ce papier. »

« Il va se passer ici quelque chose de terrible. »

« Pierre sauvez mon père, sauvez celle qui vous a aimé, sauvez notre enfant ! »

« HÉLÈNE DE NOYAN »

— Vous aimez cette femme ? demanda Vaudrillan.

— Elle m'a aimé, repartit Pierre, aimé, elle riche, noble, belle à miracle, moi pauvre porte-balle sans éducation, sans fortune et sans nom !.. Oh ! je sais bien ! aimé comme une jeune fille de son rang, qui s'ennuie dans un château perdu au fond d'une campagne. — Ma mère avait été sa nourrice, et nos vingt ans bouillonnaient dans nos veines... Caprice d'un instant qui fait la tristesse de toute ma vie... Mais aujourd'hui Hélène se souvient, elle m'appelle, elle invoque notre enfant. — notre enfant dont jus qu'à présent je n'avais pas soupçonné l'existence... Tenez, citoyen, vous ne me devez rien, ce que vous appelez un service, moi je l'appelle un devoir. Mais le peu que j'ai su gagner dans mon rude labeur, mais mon sang tout entier est à vous, si vous assurez le salut de cette femme et de ma fille.

Vaudrillan se leva :

— Attendez-moi ici, dit-il ; Maillard est mon ami, je vais l'aller trouver.

Maillard était ce fameux et tout puissant huissier dont la signature ferme et droite se lit encore dans les procès verbaux des exécutions de l'Abbaye, au milieu d'éclaboussures rougeâtres et sinistres.

Quand Vaudrillan lui eut expliqué ce dont il s'agissait :

— C'est bien, répondit le farouche révolutionnaire ; le vieillard appartient à la justice du peuple ; je garde le vieillard ; mais je te donne la femme et l'enfant. Voici l'ordre

d'élargissement. Emmène les ce soir. Demain il ne fera pas bon à l'Abbaye pour les aristocrates... Surtout cacheles dans un endroit où l'œil des patriotes ne les découvre pas.

Le soir même, Hélène de Noyan et la petite Christiane étaient installées chez Vaudrillan. Elles y demeurèrent, abritées par la profession de leur hôte jusqu'après le 9 thermidor. Pierre Lombard s'était empressé de venir les y joindre, sans toutefois renoncer entièrement à son métier dans les campagnes. L'espionnage s'appelait civisme sous la Terreur. Il ne fallait point éveiller les soupçons du civisme vigilant.

Vaudrillan n'avait ni parent ni amis. Peu à peu il se prit d'une immense affection pour cette petite famille pelotonnée, pour ainsi dire sous son toit. Celle-ci, de son côté, lui rendait en tendresse reconnaissante ce qu'il lui prodiguait de bons offices et de dévouement.

Peu de jours avant le 9 thermidor, Hélène de Noyan s'alita. Il n'avait pas été possible de lui cacher la fin terrible de son père, — le président de Noyan égorgé à l'Abbaye, malgré l'intervention de Vaudrillan. La douleur, les angoisses qu'elle avait elle-même éprouvées en prison déterminèrent chez la jeune femme une maladie nerveuse qui ne pardonne point.

Tant que le président avait vécu, Christiane avait passé à ses yeux pour l'enfant d'un de ses métayers, recueillie et élevée au château par charité.

(A suivre.)

# L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

XIII

## L'ULTIMATUM DE DENISE HATTIER

— Hé ! oui, on pourrait supposer que vous vous oubliez à ranger autre chose que des bouteilles.

— Tu dis ?

— Je dis que Marianne, François et Sébastien étaient comme des enragés, aujourd'hui, pour savoir... J'ai eu toutes les peines du monde à les retenir... Et, ma foi, un jour qu'ils seraient enlumés, un jour ou une nuit de noces par exemple... Dame ! on défonce les tonneaux pour celle de la Benjaminne...

L'hôtière scruta d'un regard dur et perçant la physionomie de son interlocuteur. Celui-ci conclut :

— Vous voilà avisée. A bon entendeur salut. Un homme averti en vaut deux, — et vous êtes un mâle, vous la mère.

Agnès Chassard lui mit ses doigts secs sur les bras !

— Merci, Joseph, mon fils aîné. C'est toi qui sera mon héritier.

— Pardi, je l'espère bien, pensa le rusé compère, et plutôt que tu ne le penses encore !

La veuve grommela entre ses dents en guignant du coin de l'œil le groupe formé par Marianne, François et Sébastien :

— On prendra ses précautions.

Le paysan eut le rire silencieux que Cooper prête à Bas-de-Cuir :

— C'est comme ça que je l'entends, fit-il.

Pendant ce temps, master Joë Blagg se promenait sans trébucher sur le carreau qu'il mesurait, dix minutes avant, de la longueur de son corps.

Il était frais et pétillant. Il avait le pas ferme, l'œil clair, le visage songeur et soigneusement débarbouillé. Un de ses vêtements étendu recouvrait la serrure de la porte et ses pieds chaussés de pantoufles sans semelle, ne faisait aucun bruit en marchant.

— Sapristache ! ruminait-il, ces paysans sont de fameux lapins et de plus fameuses éponges !... Siles trois quarts de ce que j'ai liché n'avaient passé entre ma chemise et ma veste !... C'est égal, j'ai fièrement manqué d'écooper, tout de même. Ce grand jésuite avec son eustache ! La pointe me chatouillait les côtes. Connu le truc du poignard pour s'assurer si un individu pionic réelle ment ou non. Ça date de l'ancienne administration... Oui, mais ce que je suis venu chercher m'a sauté au nez tout d'abord. On m'en

a servi, Dieu merci, à tire-larigot des scélé-ratesques de toutes les noirceurs et de tous les calibres, jusqu'à estourbir la maman pour avoir son trésor. Mais où se cache-t-il son trésor ? où est le caveau ? où est la porte ? où est la clef ?

— Jeune homme, êtes-vous malade ? interrogea du palier la voix de Marianne Arnould. Dormez-vous, ou vous plaît-il de descendre pour le souper ?

Joff Blagg ne répondit que par des vocalises nasales qui durent persuader à la virago qu'il était encore en train de cuver son vin sur son lit.

— Allons, murmura-t-elle, il en a sa mesure. En voilà pour jusqu'à demain matin. C'est pitié qu'un gentil garçon comme celui-là ait si peu de fond pour le liquide.

Elle s'éloigna. Lorsque notre « gentil garçon » eut entendu ses pas se perdre dans l'escalier, il se frappa le front et battit silencieusement un entrechat « à six » que le danseur Srenitzo n'eût point désavoué.

— « Sapristoche ! » s'écria-t-il, voilà ma clé toute trouvée, comme dans Yulamé et Mesrou ou la Tribu des Abencurages des citoyens Caignez, Léopold et Cuvelier !

Denise Hattier reçut Joseph Arnould au rez-de-chaussée du pavillon ; Gervaise veillait près du convalescent à l'étage supérieur. Sa maîtresse prit son tour et son visage les plus sévères pour lui adresser cette recommandation :

— Sous quelque prétexte que ce soit, à

moins que je ne vous appelle, ne quittez pas le chevet de notre hôte...

Et, afin que la petite servante qu'elle savait curieuse à l'excès et babillarde à l'unisson ne pût entendre et répéter ce qui allait se dire et se passer, la fille de l'ex-chambor avait indiqué au visiteur un siège à l'extrémité du poêle opposé à celle d'où émergeait l'escalier.

Il était trois heures de l'après-midi. La chaleur pesait accablante, et comme l'avait prévu la vieille, la diabolique sagacité de Marianne, toutes les croisées étaient ouvertes. Seulement ont avait fermé les persiennes de celles qui donnaient sur la route du hameau.

Or, la chaise de l'aubergiste ne confinait point à celle-là. Elle s'adossait, par hasard, à cette fenêtre sous laquelle nous avons vu, une certaine nuit, le fils aîné d'Agnès Chassard se cacher dans le lierre qui drapait la muraille pour écouter la conversation de Denise et de son frère et pour surprendre le secret dont il avait su si habilement tirer parti. Ainsi placé, le visiteur tournait le dos au parc, dont les feuillages touffus se dressaient de l'autre côté de l'allée qui faisaient le tour du pavillon. Debout devant lui la sœur du lieutenant avait en face d'elle ce massif.

La jeune femme paraissait tranquille et décidée. Les belles lignes de son visage se reposaient et semblaient taillées dans le marbre.

(A suivre)

## MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Des employés des premières maisons y sont constamment attachés et on peut être assuré d'y trouver toujours un service irréprochable. Elle pratique l'antiseptisme comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison. M. LOUBEYRE vient de créer une **étuve modèle**, adoptée par les Hôpitaux de Paris agencée de façon à assurer la désinfection complète de tous les instruments de coiffeurs et autres. Cette étuve, qui va fonctionner dans son Salon, est appelée à devenir, à bref délai, le complément indispensable de toutes les Maisons de premier ordre en France et dans le monde entier.

### LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GÉLIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr. Un Prix-Courant est tenu à la disposition des clients pour tous les articles de Parfumerie des premières Maisons de France et de l'étranger.

## PHOTOGRAPHIE D'ART VALDIGUÉ

CAHORS, 5, RUE DU PORTAIL-ALBAN

Lauréat aux grandes Expositions internationales, etc.

HUIT DIPLOMES D'HONNEUR

HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

Vues de Cahors et des environs. — Reproduction de vieilles photographies pour l'industrie et les arts.

Agrandissements garantis inaltérables, ayant pour ces travaux obtenu les plus hautes récompenses. — On opère la nuit et dans tout endroit privé de lumière, par procédé breveté.

La plus belle installation de toute la région

Pas de marches à monter

Atelier de pose au rez-de-chaussée

## PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

### Bibliographie

SAINT-NICOLAS. — 20<sup>e</sup> année. — Sommaire du n° 34. — 20 juillet 1899.

Juillet poésie (Cl. Vautel). — La troupe de Don Galaor (Eud. Dupuis). — Filleuls de Napoléon

(Cap. Danrit). Les coups de tête d'Yvonne (François Deschamps). — Le livre d'histoires (Faany Barges). — Boîte aux lettres. — Tiré-lire aux devinettes.

Illustrations par Cl. Vautel, A. Birch, Paul de Sémant, L. Saint N Daux, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements : Paris et départements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 29 (22 juillet 1899).

1<sup>o</sup> Voyage du Général Gallieni (cinq mois autour de Madagascar), (de Suberbierville à Majunga).

2<sup>o</sup> A travers le monde : Les Sociétés de Touristes Scandinaves, par Charles Rabot.

3<sup>o</sup> Aux pays inconnus : Une Expédition allemande au Pôle Sud.

4<sup>o</sup> A travers la nature : Le Sirex géant. — Un ennemi des vieilles charpentes.

5<sup>o</sup> Questions politiques et diplomatiques : Avances du Japon à la Chine, par Villetard de Lagnérie.

6<sup>o</sup> Grandes courses de Terre et de mer : le Lieutenant danois Oufsen au Pamir.

7<sup>o</sup> L'expansion coloniale : La Fin de la Compagnie du Niger.

8<sup>o</sup> Livres et Cartes.

9<sup>o</sup> Les Revues : Révisées : Voyages aux régions voisines du Lac Ngami (Verhandlung der Gesellschaft für Erdkunde). — L'influence des climats sur la Politique coloniale (Bulletin of The American Geographical Society).

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. ; Union Postale : Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

### LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 20 juillet 1899.

V<sup>o</sup> Nacla : Chronique. — Charles Montagne : Le Retour à Tuyen-Quan. — Louis Enault : Myrto (suite). — André Theuriot : Dans les roses (suite). — Capitaine Danrit : L'invasion noire (suite). — Eugène Chavette : Fil-à-beurre (suite). — Alfred Sirven et A. Siégel : Le dernier des d'Artaignan (suite). V<sup>o</sup> Nacla : Trilby (suite).

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

La locomotive d'expériences de l'Université de Columbia (G. Morère). — Les bons remèdes de campagne (Jean Tillier). — Voitures automobiles à système moteur amovible (Schield-Treherne). — Appareil à filtrer l'air et les fumées (G. Hamelin). — Pêche au trident (M. Dibos). — La traction mécanique à Berlin (Lucien Périssé). — L'électricité dans la maison (Max de Nansouty). — Les sels de soufre employés en pharmacopée (Léon Guillet). — Les diamants de l'acier (Daniel Bellet). — La farine comprimée américaine. — Pisciculture. Echelles à poissons (P. Crépy). — Revue des inventions : Chevalet d'artiste. — Les préparations sensibles Hanriau. — L'illusion du relief dans les projections. — Depolissage des carreaux de vitre. — Chronique. — Revue des journaux. — Académie des sciences (G. Petit). — Cyclisme et automobilisme : A l'Exposition d'automobiles. — L'artillerie automobile. — Le transport des automobiles. — Petite poste. — Bibliographie. — Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris.

Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.

Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1390<sup>e</sup> livraison (22 juillet 1899).

Le page de Jehanne, par M<sup>me</sup> la Comtesse de Houdelet. — Les bienfaits de la chaux. — Les almanachs, par Louis Baron. — La Byciclette, par Edmond Renoir. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. ; Union Postale : Un an, 22 fr. Six mois 11 fr.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79 Paris.

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. — Directeur : Marcel Fournier. — Abonnement. — France : 25 fr. ; Colonies et Union postale : 30 fr. ; le numéro 3 fr. — A. Colin et Cie éditeurs, 5 rue de Mézières, Paris. — Sommaire du n° 61 (10 juillet)

I. Le transport des foules et l'exposition de 1900, par \*\*\*.

II. La marche de l'esprit socialiste en France, par Albert Richard.

III. La loi sur les accidents du travail et les difficultés présentes par M. Maurice B-Hom.

IV. Le futur câble transpacifique, par M. P. Mairtre.

V. Les indicateurs de travail ou bureaux publics de placements en Allemagne, par H. Hauser, Professeur à l'Université de Clermont.

VI. Les banques allemandes, par André-E. Sayous.

VII. Variétés, notes, voyages, statistiques et documents :

1<sup>o</sup> Emile Castelar, par M. Gaston Routier.

2<sup>o</sup> Les derniers Jansénistes : Robert de Saint-Vincent et la fin du Parlement, par M. Léon Séché.

3<sup>o</sup> Léon Say : « Les finances de la France sous la troisième République », par M. A.-W. Bouché.

VIII. Revues des principales questions politiques et sociales :

1<sup>o</sup> Revue des questions budgétaires et fiscales, par M. René Darlac.

2<sup>o</sup> Revue des questions agricoles, par M. D. Zolla.

IX. La vie politique et parlementaire à l'étranger :

1<sup>o</sup> Angleterre, par M. Reginald Mac-Kenna, Membre de la Chambre des Communes.

2<sup>o</sup> Autriche, par M. le D<sup>r</sup> G. Kolmer, rédacteur à la « Neue Freie Presse ».

3<sup>o</sup> Danemark, par M. Carstensen, membre du Landsting (Sénat).

X. La vie politique et parlementaire en France :

1<sup>o</sup> La politique extérieure du mois, par M. Alcide Ebray.

2<sup>o</sup> Chronique politique intérieure, par M. Félix Roussel.

3<sup>o</sup> La vie parlementaire, par \*\*\*.

XI. Chronologie politique française et étrangère, par \*\*\*.

XII. Bibliographie, par XXX.

### Revue de France

Le dernier numéro de la *Revue de France* sera sans doute peu goûté de nos voisins d'Outre-Manche. Dans un remarquable article, bondé de faits, Léon Berthaut ne s'avise-t-il pas de démontrer que la supériorité maritime des Anglais est une réputation surfaite et habilement exploitée par eux ; que même avec une certaine infériorité de nombre, nous n'avons pas à craindre nos séculaires adversaires ; que, de l'enseignement irréfutable de l'histoire, il ressort l'évidente

supériorité de nos marins sur ceux de la Grand-Bretagne.

Gageons que cet article ne sera pas reproduit par la presse jingo. Il faut lire en entier ces pages confortantes.

Dans le même fascicule, d'intéressants Souvenirs d'Emmanuel des Essarts sur *Stéphane Mallarmé*, la suite du roman de C. Pert, *L'Impossible Réve*, la fin du drame sacré de Ch. Grandmougin : *Le Sang du Calvaire*.

Signalons également la *Chronique Universitaire* dans laquelle J. de Courty prend la défense des *Répétiteurs*, un remarquable article sur la *Politique Coloniale*, dû à la plume autorisée de Ch. Lemire, ancien Président de France. Rappelons que le prix d'abonnement est de 20 fr. par an. Des abonnements d'essai de 3 mois (6 numéros) sont servis au prix exceptionnel de 4 francs adressés 21 Rue du Cirque, Paris.

### MINISTÈRE DE LA GUERRE

#### AVIS D'ADJUDICATION

Le 30 Août 1899, à 2 heures du soir, il sera procédé, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville de Cahors, à l'adjudication publique de la fourniture du pain à la ration en 1899-1900, dans la place de Cahors. Les personnes désirant soumissionner pourront prendre connaissance du cahier des charges et de l'état de renseignements à la sous-Intendance de Cahors. Elles devront adresser au sous-Intendant de cette place, leur déclaration d'intention de soumissionner, le 12 Août prochain au plus tard. Cette déclaration doit être appuyée 1<sup>o</sup> d'une pièce établissant la qualité de Français du candidat (carte d'électeur, livret militaire etc.) 2<sup>o</sup> d'un extrait du casier judiciaire ayant moins de 3 mois de date au moment de sa production, 3<sup>o</sup> d'une liste indiquant les marchés dont le candidat a déjà été titulaire.

**GUERISON**

Certaine et Radicale  
de toutes les  
**AFFECTIONS**  
de la **PEAU**

Dartres, Eczéma, Acné,  
Psoriasis, Herpès, Prurigo,  
Pityriasis, Lupus, etc., etc.

Même des  
Plaies ulcérées variées,  
dites incurables.

Ce traitement qui a été essayé dans les  
HÔPITAUX avec le plus grand succès et  
présente à l'Académie de Médecine ne  
dérange pas du travail, il est à la portée  
des petites bourses, et, dès le 2<sup>e</sup> jour, il  
produit une amélioration sensible.

M. LENOIR, ancien Aide-Major  
des Hôpitaux M<sup>o</sup>, 9, rue de Turin,  
PARIS. Consultations gratuites de 9 h. à  
12 h. et de 2 h. à 6 h.

### PRIME MUSICALE GRATUITE

**PIANISTES !** Envoyez votre adresse avec un timbre de 15 centimes pour frais d'expédition, à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) ; vous recevrez **gratuit** un joli morceau de musique pour piano.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.



### PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !!!

GUERISON prompte et sans traces des chutes, courbures, coupures, piqures, crevasses, cassures, ergures, maladies de la peau, plaies de toutes natures. Réapparition exacte du poil par le *vrai* Réparateur TRICARD. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Flacon de 1 fr. 50 et 2 fr. 50 avec indication. Se délier des contrefaçons. — *Exigez le vrai* Réparateur TRICARD, dit *vrai* Réparateur J. B. A. T. connu depuis plus de 30 ans, toujours flacons ornés plaie, étiquettes jaunes.